



Email: editorijless@gmail.com

Volume: 10, Issue 3, 2023 (July-Sept)

**INTERNATIONAL JOURNAL OF LAW, EDUCATION,
SOCIAL AND SPORTS STUDIES
(IJLESS)**

A Peer Reviewed and Refereed Journal

[DOI: 10.33329/ijless.10.3](https://doi.org/10.33329/ijless.10.3)

<http://ijless.kypublications.com/>

ISSN: 2455-0418 (Print), 2394-9724 (online)

2023©KY PUBLICATIONS, INDIA

www.kypublications.com

Editor-in-Chief

Dr M BOSU BABU

(Education-Sports-Social Studies)

Editor-in-Chief

DONIPATI BABJI

(Law)

©KY PUBLICATIONS





**EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET "AGIR POUR LES JEUNES"
SUR LE NIVEAU DE VIE DES BENEFICIAIRES DU DISTRICT
AUTONOME D'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)**

**ASSESSMENT OF THE IMPACT OF THE "AGIR POUR LES JEUNES" PROJECT ON
THE STANDARD OF LIVING OF BENEFICIARIES IN THE AUTONOMOUS
DISTRICT OF ABIDJAN (IVORY COAST)**

TANOI Ouattara Issouf¹, KOUAKOU Konan Auguste²

¹Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan-Côte d'Ivoire

Email: tanoh_issouf@yahoo.fr

²LAREG, UFRSEG

Université Jean Lorougnon GUEDE, Daloa-Côte d'Ivoire

Email: augustekk@yahoo.fr

DOI: [10.33329/ijless.10.3.1](https://doi.org/10.33329/ijless.10.3.1)



TANOI Ouattara Issouf

ABSTRACT

The aim of this article is to measure the impact of the "Agir pour les jeunes" project on the standard of living of beneficiaries in the Autonomous District of Abidjan. The methodological approach is based on propensity score matching (PSM), in order to form a similar group as close as possible to the group of beneficiaries. It is based on a survey carried out from March 2020 to February 2021 in the communes of the District of Abidjan, with a sample of 768 individuals.

The results indicate that the project's implementation has had a significant impact on beneficiaries. Indeed, the income of beneficiaries increased by at least 31,893.355 FCFA and 32,362.498 F CFA at most according to the matching algorithm used, compared with that of the comparison group. There was also an increase in the proportion of income devoted to consumption, from a minimum of 20,974.268 F CFA to a maximum of 22,689.854 F CFA, in favor of the beneficiaries. The latter are likely to provide more meals per day than the comparison group, with an estimated increase of at least 0.330 and at most 0.369. The results also show a relative empowerment among the beneficiaries surveyed. This is illustrated by an increase from 2.3% to 7.5% in the number of beneficiaries taking responsibility for themselves by renting accommodation after their participation in the project.

Key words: impact evaluation, beneficiaries, comparison group, " Acting for young people " project, matching.

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est de mesurer l'impact du projet "Agir pour les jeunes" sur le niveau de vie des bénéficiaires du District Autonome d'Abidjan. La démarche méthodologique s'appuie sur l'appariement par score de propension (PSM), afin de former un groupe similaire plus proche que possible au groupe des bénéficiaires. Elle s'appuie sur une enquête réalisée de mars 2020 à février 2021 dans les communes du District d'Abidjan, auprès d'un échantillon de 768 individus.

Les résultats obtenus indiquent que la mise en œuvre du projet a eu un impact significatif sur les bénéficiaires. En effet, le revenu des bénéficiaires a augmenté d'au moins 31.893,355 FCFA et 32.362,498 F CFA au plus selon l'algorithme d'appariement utilisé par rapport à celui du groupe de comparaison. On note également une hausse de la part du revenu consacré à la consommation d'au minimum de 20.974,268 F CFA et de 22.689,854 FCFA au maximum en faveur des bénéficiaires. Ces derniers sont susceptibles d'assurer plus de repas au quotidien que le groupe de comparaison, avec une estimation de 0,330 au minimum et à 0,369 au maximum d'augmentation. Les résultats montrent pareillement une autonomisation relative chez les bénéficiaires enquêtés. Cela est illustré par une augmentation de 2,3% à 7,5% des bénéficiaires qui se prennent en charge à travers la location d'un logement après leur participation au projet.

Mots-clés : évaluation d'impact, bénéficiaires, groupe de comparaison, projet "Agir pour les jeunes", appariement.

1- INTRODUCTION

Les politiques d'appui et de soutien aux initiatives entrepreneuriales des jeunes ont effectivement pris forme, en Côte d'Ivoire, d'abord, par les fonds sociaux en 1995, ensuite, le Fonds National de Solidarité (FNS) en 2004, puis en 2012 par le Fonds National de la Jeunesse (FNJ) et enfin aujourd'hui par les actions de l'Agence Emploi Jeunes (2015). Ces politiques sont mises en place en raison de la situation précaire de vie des jeunes. En effet, selon Kouakou et Koba (2015) plus de 79,34 % de la population ont moins de 35 ans et représentent plus de 60 % de la population en âge de travailler en Côte d'Ivoire. En référence à l'enquête sur l'Emploi de 2013, cette population en âge de travailler représente 62,5 % de la population totale, où 35,1 % et 63,2 % sont respectivement âgés de 15 à 24 ans et de 14 à 35 ans et est composée à 51,4 % d'hommes et à 48,6 % de femmes. Elle réside majoritairement en milieu rural (53,5 % contre 25,1 % dans les autres villes et 21,4 % à Abidjan).

Ces jeunes sont pour la plupart d'entre eux soit sans emploi, soit dans des emplois à la limite du SMIG¹ avec une mauvaise qualité de l'emploi selon Lefevre et al, (2018). La grande majorité des jeunes en emploi occupent des emplois informels : 98,7% des jeunes de 14 à 24 ans ; 94,7% des jeunes de 25 à 34 ans (SNIEJ, 2016-2020)². On note également un taux élevé de sous-emploi invisible, c'est à-dire, le travail dont la production est minimale et les revenus sont largement en deçà du travail fourni, estiment Lefevre et al (2018). Ce qui fait que la qualité de vie de ces derniers, dans leur ensemble, se détériore d'année en année depuis la fin de la crise politique de 2010. Ainsi, pour faire face à cette situation délétère des jeunes, les autorités ont recours à de nombreux projets ou programmes afin de permettre l'insertion socioprofessionnelle à un maximum de jeunes et par ricochet, d'améliorer leurs conditions de vie et d'existence. Ainsi, au cours des dernières années, il y a eu un nombre important des programmes et de projets en faveur de ces derniers dont le projet "Agir pour les jeunes". En effet, le projet a été mis en place en juillet 2015 (Agence Emploi Jeune, 2019). Initialement prévue pour couvrir

¹ 61% des jeunes en emploi percevaient un revenu inférieur au SMIG en 2013 (SNIEJ, 2016-2020)

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

² Stratégie Nationale de l'Insertion et de l'Emploi des Jeunes : 2016-2020

dix (10) régions, l'opération s'est étendue à l'ensemble du territoire national, à savoir les trente-une (31) régions et les deux (2) Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro. Elle visait dans sa phase initiale 2100 jeunes désireux de créer leurs micro-entreprises ou activités génératrices de revenus (AGR). Au vu de l'engouement suscité par le projet, il a été étendu à l'ensemble du territoire avec une cible de 7200 jeunes. La mise en œuvre du projet "Agir pour les Jeunes" devrait permettre l'amélioration des conditions de vie des jeunes ciblés, tant du point de vue des besoins essentiels de la vie comme le revenu, l'alimentation, le niveau de consommation, de l'accès aux services sociaux de base, que leur autonomisation financière.

Toutefois, cinq (05) ans après sa mise œuvre, aucune étude ni rapport ne sont disponibles sur les résultats de ce projet, à notre connaissance permettant de mesurer son impact sur les bénéficiaires. Les ressources publiques étant limitées, il est fondamental de privilégier les projets ayant un impact important sur les bénéficiaires afin de passer à l'échelle supérieure.

C'est dans cette dynamique que la présente recherche a été entreprise. Elle vise donc à évaluer les effets de ce projet sur les bénéficiaires.

L'évaluation d'impact de ce projet n'est pas une étude isolée. Elle s'intègre dans des travaux d'évaluation déjà réalisés. En effet, Pradhan et al (1998) ont évalué le programme Fonds d'Investissement Social en Bolivie. Le programme avait pour vocation de promouvoir l'investissement durable dans les secteurs sociaux, particulièrement la santé, l'éducation et l'assainissement vers les communautés pauvres. A partir de l'approche "avant et après", les résultats ont révélé que les investissements dans l'éducation et la santé donnent lieu à une amélioration en termes d'infrastructures et d'équipement. Les projets ont eu peu d'impact sur les taux d'abandon scolaire. Dans la santé, les investissements du programme ont rehaussé les taux d'utilisation des services de santé en réduisant la mortalité.

Quant à Duflo (2001), elle évalue l'impact de la construction d'écoles sur la scolarisation, les indicateurs d'emploi et les salaires en Indonésie à travers la méthode de la double différence. Elle arrive à la conclusion que la construction d'écoles a eu un impact positif sur le taux de la scolarisation dans les zones où le projet a été mis en place au détriment des zones non traitées.

De leur côté, Cattaneo et al (2009) ont utilisé une combinaison de deux méthodes d'évaluation d'impact pour mener une étude dans le cadre du Programme Piso Firme au Mexique. Pour ce faire, les auteurs ont eu recours à la méthode de la double différence combinée à celle de l'appariement pour évaluer l'impact de l'amélioration des logements sur la santé et les conditions de vie. Les résultats obtenus estiment que le programme a entraîné une réduction de 18,2% de la prévalence de la diarrhée et de 19,4% de la prévalence d'anémie. L'étude a également relevé qu'un remplacement intégral des sols en terre battue par des sols en ciment dans les logements entrainerait une réduction de 78% des infections parasitaires, de 49% des cas de diarrhées et 81% des cas d'anémie tout en augmentant le développement cognitif de 36% à 96%, donc un impact absolu sur les enfants du programme mexicain de transferts monétaires. Dans la même veine, Tohinlo (2016) a évalué les impacts des projets de développement sur les exploitations familiales et les ménages de l'ATACORA au Bénin. Pour cela, elle a eu recours à l'appariement sur la base de score de propension en constituant un groupe de comparaison à posteriori. Les résultats de son étude indiquent une augmentation des sources et du niveau de revenu des ménages bénéficiaires (soit 36% des ménages des sites d'étude). Ces derniers améliorent leurs habitations, l'autoconsommation alimentaire et investissent davantage dans l'éducation de leurs enfants.

L'avantage général de cette méthode d'appariement est qu'elle peut être utilisée pour faire une évaluation d'impact lorsqu'aucune donnée de base n'est disponible sur le résultat ou les caractéristiques des participants. L'utilisation d'une enquête après le lancement du projet (à posteriori)

suffit pour déduire quelles étaient les caractéristiques de la population de départ ; puis appairer le groupe de traitement à un groupe de comparaison à partir de ces caractéristiques (Gertler, et al, 2011).

Dans le cadre de cette étude, nous utilisons la méthode d'appariement sur score de propension. En effet, les données recueillies lors de l'enquête d'évaluation se prêtent bien à cette méthode. De plus sa relative facilité à implémenter permettra de corriger les biais de sélection en contrôlant les différentes caractéristiques observables entre le groupe des bénéficiaires et celui des non bénéficiaires.

Est donc considéré comme bénéficiaire, tout jeune sélectionné, qui a bénéficié effectivement de l'appui financier, matériel et de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la Phase I du projet "Agir pour les jeunes". Et un individu de comparaison, tout jeune remplissant les mêmes conditions requises et présentant des caractéristiques similaires que celles des bénéficiaires pour ledit projet, mais pour une raison ou une autre n'a pas pu participer à la sélection de la Phase I du projet.

2- METHODOLOGIE

L'approche méthodologique adoptée pour cette recherche a consisté à mener des enquêtes de terrain dans le District d'Abidjan. Nous avons fait le choix du District d'Abidjan pour servir de cadre à cette étude pour diverses raisons. En effet, le District Abidjan possède le plus grand nombre des bénéficiaires du projet "Agir pour les Jeunes" (plus de 16,2%) selon la répartition par région. La population cible visée par cette étude est donc constituée d'une part de l'ensemble des jeunes bénéficiaires dudit projet résidants dans le District Autonome d'Abidjan. Et d'autre part, par souci de crédibilité et de fiabilité, une enquête ménage pour la constitution d'un groupe de comparaison. Ce groupe est composé de jeunes non bénéficiaires du projet et résidants également dans l'espace dudit District, pouvant présenter des caractéristiques similaires que les bénéficiaires.

Compte tenu du fait que le District Autonome d'Abidjan comporte treize (13) communes, il nous a paru essentiel d'interroger les bénéficiaires des agences locales COOPEC de chaque commune afin d'avoir une vue d'ensemble de l'impact du projet "Agir pour les jeunes" sur le territoire du District d'Abidjan. Cependant, il est nécessaire d'indiquer qu'il n'existe pas d'agence COOPEC dans la commune de Songon lors de l'enquête, bien même que la commune de Songon faisant partie du District Autonome d'Abidjan. Ce qui a limité l'enquête à 12 communes au lieu de 13 que compte le District d'Abidjan.

Concernant, les lieux d'enquête c'est à dire les communes enquêtées du groupe de comparaison, la sélection s'est faite par un choix raisonné dans la mesure où il est paru difficile de trouver des individus du groupe de comparaison résidents dans certaines communes comme le Plateau. Ainsi, nous avons constitué notre échantillon du groupe de comparaison en tenant compte de cette contrainte et des spécificités de certaines communes. Pour ce faire, nous avons choisi des communes populaires comme Yopougon, Abobo, Koumassi. Ces trois communes possèdent également le plus grand nombre des participants du projet "Agir pour les Jeunes", avec respectivement 17,93%, 13,49% et 12,45% des bénéficiaires. Elles représentent à elles seules presque la moitié des bénéficiaires du District d'Abidjan.

2-1- Construction de l'échantillon

L'effectif des bénéficiaires dans le District d'Abidjan est de 1349 personnes. Pour ce faire, nous avons opté pour l'échantillonnage probabiliste afin de déterminer la taille de l'échantillon. Selon Cochran (1977), on peut calculer la taille d'échantillon avec la formule suivante :

$$N = t^2 \times p \times (1 - p) / m^2$$

N: Taille d'échantillon minimale pour l'obtention de résultats significatifs

t : Niveau de confiance (la valeur type du niveau de confiance de 95 % sera 1,96)

p : Proportion estimée de la population qui présente la caractéristique, lorsque inconnue, on utilise $p = 0,5$

m : Marge d'erreur fixée à 5 %.

En appliquant numériquement ces chiffres, l'échantillon des bénéficiaires est déterminé comme suit : $n = 1,96^2 \times 0,5 \times (1-0,5) / 0,05^2 = 384$. La taille de l'échantillon est donc estimée à 384 individus. En effet, nous estimons qu'une étude réalisée sur 50% des bénéficiaires du District Autonome d'Abidjan est capable de nous fournir les données réelles de tous les bénéficiaires avec une marge d'erreur de 5%. Partant de cette hypothèse, nous obtenons pour cette étude 384 bénéficiaires à étudier. Selon Lafont (2020), cet échantillon est significatif lorsqu'il est tiré de façon aléatoire. C'est le cas pour cette étude où les choix des bénéficiaires s'est fait par hasard.

S'agissant du groupe de comparaison, le choix des personnes a consisté à interroger le nombre de personnes nécessaire comparables aux bénéficiaires et avoir les données permettant de répondre aux questionnements et hypothèses de la recherche.

Pour cela, l'enquête ménage a été menée auprès de plusieurs individus en tenant compte de certaines caractéristiques des jeunes qui ont souscrit à ce projet. Ainsi, trois caractéristiques principales telles que l'âge, le sexe et la situation de non salarié avant la mise en œuvre du projet "Agir pour les Jeunes" ont été retenues. Au total, un effectif de 467 personnes pouvant constituer le groupe de comparaison a été visité et 384 retenues. Ainsi, 768 personnes ont été interrogées dans cette étude en ce qui concerne les deux groupes.

Il est important d'indiquer que l'échantillonnage empirique accidentel qui permet d'interroger la population cible à l'endroit et au moment de l'enquête a été utilisé pour constituer le groupe de comparaison en tenant compte des trois caractéristiques précitées.

2-2- Collecte et traitement de données

La collecte des données s'est faite à travers un questionnaire adressé aux deux (02) groupes enquêtés. Il convient de préciser que le questionnaire du groupe des bénéficiaires et celui de comparaison sont sensiblement identiques.

3- METHODE D'APPARIEMENT PAR SCORE DE PROPENSION ET RESULTATS DES ESTIMATIONS

Il s'agit d'estimer l'effet causal du projet "Agir pour les jeunes" sur le niveau de vie des bénéficiaires. Ainsi, des variables comme le revenu, le statut de vivre chez soi, la part du revenu consacré à l'alimentation et le nombre de repas au quotidien des enquêtés sont utilisés pour capter les conditions de vie. L'effet causal du projet est donné par la différence de niveau de vie entre les bénéficiaires et leur contrefactuel. C'est ici qu'intervient la nécessité de l'appariement par score de propension et le respect de la propriété d'équilibre. Pour sa mise en œuvre, différentes méthodes d'appariement sont utilisées afin d'apporter une réponse satisfaisante à la question de « l'attribution ». Ainsi, plusieurs algorithmes sont proposés dans la littérature. Nous retenons dans cette étude quatre (04) méthodes à savoir : (i) l'appariement avec le plus proche voisin (Nearest Neighbor Matching) ; (ii) l'appariement basée sur le rayon (Radius Matching) ; (iii) la méthode du noyau (Kernel Matching) et (iv) l'appariement avec stratification ou appariement par intervalle.

3-1- Mise en œuvre de l'appariement par score de propension

3-1-1- Travaux préliminaires

Selon Rubin et Rausenbaum (1983), les scores de propension représentent la probabilité d'être traité au regard d'un certain nombre de caractéristiques observables. Chaque bénéficiaire est apparié à un ou plusieurs individus du groupe de comparaison avec qui il partage des caractéristiques observables communes. Ces caractéristiques étant résumées par le moyen des scores de propension.

Pour l'estimation des scores de propension, nous avons le choix entre n'importe quel modèle d'appariement tant qu'il inclue toutes les variables observables (âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, genre, communes) qui influencent la participation au projet. On pourrait par conséquent soupçonner que les bénéficiaires et non bénéficiaires présentent quasiment les mêmes caractéristiques observables. Nous effectuerons des tests statistiques pour apprécier la liaison entre la variable de participation au projet et les caractéristiques observables des bénéficiaires qui pourraient expliquer la participation au projet.

Pour ce faire, des tests d'égalité des moyennes ou de Khi deux entre ces variables et la variable de participation sont effectués. Ces tests sont réalisés dans le souci de vérifier s'il y a un lien entre la participation au projet et les caractéristiques observables des bénéficiaires. Ils permettront d'identifier les déterminants de la participation nécessaires pour l'estimation de scores de propension. A la suite, il s'agit d'inclure toutes les variables observées qui influencent la sélection pour le projet. Cependant, nous ne prendrons pas en compte la variable statut professionnel car elle est susceptible d'être influencée par le projet.

Le premier test effectué est le test non paramétrique de khi deux. Ce test permet de vérifier le lien entre la participation au projet et les variables qualitatives observables. L'hypothèse nulle de ce test est qu'il n'existe pas un lien (indépendance) entre la participation et les variables. La statistique du test donne le seuil auquel on peut rejeter l'hypothèse nulle. Ainsi, l'hypothèse nulle est rejetée lorsque la P_value est inférieure à 0,05. Le tableau ci-dessous résume les résultats du test.

Tableau 1 : Test de khi2 des variables

Variabes	P_value
Sexe	0.000
Situation matrimoniale	0.000
Niveau d'instruction	0.000
Commune de résidence	0.000

Source : données de l'enquête

Toutes les P_value étant inférieurs à 5%, on rejette Ho et les variables ne sont pas indépendantes de la participation. Il ressort que les variables genre, statut matrimoniale, niveau d'instruction et commune sont liées à la participation au projet au seuil 5%.

Pour tester la liaison entre la variable participation au projet et la variable quantitative âge, nous optons pour le test d'égalité des moyennes. Pour ce test, l'hypothèse nulle est l'égalité des moyennes dans les deux groupes. La règle de décision étant la même, les résultats conduisent à accepter l'hypothèse nulle pour la variable âge. Ce résultat révèle que la différence de l'âge n'est pas significative dans les deux groupes au seuil de 5%. Alors, on peut conclure qu'il n'existe pas de liaison statistiquement entre la variable âge et celle de la participation au projet (Tableau 2).

Tableau 2 : Test d'égalité de la moyenne de la variable âge

Variable	Statut	Moyenne	[95% conf-int]	P_value
Age	Bénéficiaire	31.54	[31.16, 31.96]	0.126
	Groupe comparaison	31.99	[31.56, 32.41]	

Source : données de l'enquête

En définitive, nous retenons comme déterminants de la participation au projet, les variables suivantes : genre, statut matrimonial, niveau d'instruction et commune.

Nous estimons dans un premier temps le modèle logistique (Probit) en prenant pour variables explicatives les modalités des déterminants de la participation ci-dessus (étant toutes qualitatives) et variable expliquée, le statut de participation. En effet, dans cette étape, ce qui importe n'est pas une description aussi précise que possible de la probabilité du traitement, mais simplement la détermination des variables nécessaires à l'obtention de la propriété d'indépendance (Fougère, 2010). Toutefois, il est très important que les observables X pouvant être affectées par le traitement ne soient pas incluses dans la régression.

Dans un second temps, nous éliminons, les modalités jugées non significatives et estimons le modèle final après avoir vérifié l'association entre variables.

3-1-2- Déterminants de la participation au projet "Agir pour les jeunes"

Les déterminants de la participation au projet ont été obtenus en estimant un premier modèle probit. Les estimations ont été effectuées en appliquant la correction de White afin d'obtenir des paramètres non biaisés en présence d'hétéroscédasticité. Les probabilités associées à la statistique LR chi2 sont nulles, ce qui signifie que le modèle est globalement significatif. Le pourcentage de bonne prédiction est de 72,92%. A cela, s'ajoute la représentation de la courbe ROC (Receiving Operating Curve) dont la règle du pouce est le suivant : (i) si aire ROC =0,5, il n'y a pas de discriminant ; (ii) si aire $0,7 \leq \text{ROC} < 0,8$, la discrimination est acceptable et l'ajustement est adéquat ; (iii) si aire ROC $\geq 0,8$, la discrimination est excellente et l'ajustement est excellent. Dans cette étude cette aire vaut 0,7908 (Annexe 8). En fait, cette surface indique la probabilité que le modèle arrive à distinguer un bénéficiaire d'un non bénéficiaire. Plus cette surface se rapproche de 1, mieux le modèle se rapproche de la réalité. Dans cette étude cette aire vaut 0,7908. On conclut par conséquent à un bon ajustement du modèle. Ces différents résultats du modèle sous-tendent que les variables retenues contribuent parfaitement à l'explication de la participation au projet "Agir pour les jeunes". En somme, le modèle est largement satisfaisant. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Déterminants de la participation au projet "Agir pour les jeunes"

Variables	Coefficient estimé	Erreur	z	P>z
		Ecart-type		
Genre				
Masculin	-.3256833 *	.1056257	-3.08	0.002
Statut matrimoniale				
Marié (e)	1.097176 **	.1792437	6.12	0.000
Niveau d'instruction				
Primaire	-.2703584 *	.1185246	-2.28	0.023
Secondaire	.55701 **	.123664	4.50	0.000
Commune				
Cocody	-1.11708**	.2173012	-5.14	0.000
Koumassi	-.9919744**	.1358713	-7.30	0.000
Yopougon	-1.03949**	.1199961	-8.66	0.000
Number of obs = 768				
LR chi2(7) = 215.76				
Prob > chi2 = 0,0000				
Log likelihood = -424.45812				
Correctly classified 72.92%				

Les notations (**) et (*) indiquent la significativité des variables aux seuils respectifs de 1 % et 5 %

Source : données de l'enquête

L'analyse du tableau indique que la modalité "marié" est significative au seuil de 1%. Ce qui suppose que les personnes mariées sont susceptibles d'être choisies que les autres statuts.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, il apparaît comme un élément de la participation au projet. Ainsi, le niveau secondaire significatif est au seuil de 1% alors que celui du primaire l'est à 5%. Cependant, les individus de niveau primaire ont moins de chance de participer que les autres, tandis que ceux de niveau secondaire ont plus de chance d'y participer.

Selon le genre, la modalité masculine est significative au seuil de 5%. Les résultats montrent que les femmes ont plus de chance d'être retenus par rapport aux hommes.

Le tableau montre également que les modalités de Koumassi, Cocody et Yopougon sont significatives toutes à 1%. Toutefois, les résidents de ces trois communes ont moins de chance de participer au projet que ceux des autres communes.

En définitive, les déterminants de participation au projet sont : le statut de marié(e), le niveau primaire et secondaire, le sexe masculin et les communes de Koumassi, de Cocody et de Yopougon.

3-1-3- Détermination du support commun et estimation du score de propension

Rappelons que les scores de propensions représentent la probabilité d'être traité conditionnellement aux variables observables. À partir de la régression, des scores de propension ont été estimés.

Soit *projet* la variable projet qui est telle que :

Treat = 1 si l'individu est bénéficiaire du projet et 0 si l'individu est non bénéficiaire

$$Treat = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu est bénéficiaire du projet} \\ 0 & \text{si l'individu n'est pas bénéficiaire du projet} \end{cases}$$

On cherche donc à modéliser la probabilité que **Treat = 1** sachant les variables explicatives X1, X2, X3, X4, X5 tel que : X1= Masculin ; X2=Marié ; X3= Primaire ; X4= Secondaire ; X5=Koumassi ; X6=Cocody ; X7=Yopougon.

Le support commun permet de trouver des individus non bénéficiaires qui ont pratiquement les mêmes scores de propension que les jeunes bénéficiaires du projet. Le support commun représente alors la zone où la courbe des scores de propensions des bénéficiaires et celle du groupe de comparaison se chevauchent parfaitement (figure 1). Le support commun obtenu dans notre cas est : [0,12453984 et 0,98661034].

La distribution des scores sur le support commun, selon que le jeune ait bénéficié ou non du projet est donné par la figure 2. On remarque que la zone de support est très étendue, signe d'une bonne comparabilité des groupes bénéficiaires et de comparaison. Autrement dit, les observations du groupe de traitement et du groupe de comparaison peuvent être trouvées dans l'intervalle [0,12453984 et 0,98661034]. Au deçà et au-delà de ces deux limites, il n'y a pas de contrefactuels, c'est-à-dire pas d'enquêtés du groupe de comparaison ayant un score de propension identique. Le score de propension *a*, dans ces conditions, été estimé pour tous les individus de l'échantillon, mais les enquêtés ne figurant pas dans la zone de support commun sont exclus des analyses. Le support prend en compte un très grand nombre des jeunes (97%) de notre base qui sont comparables. Sept (07) blocs ont été formés et la propriété d'équilibre des scores de propensions est bien vérifiée.

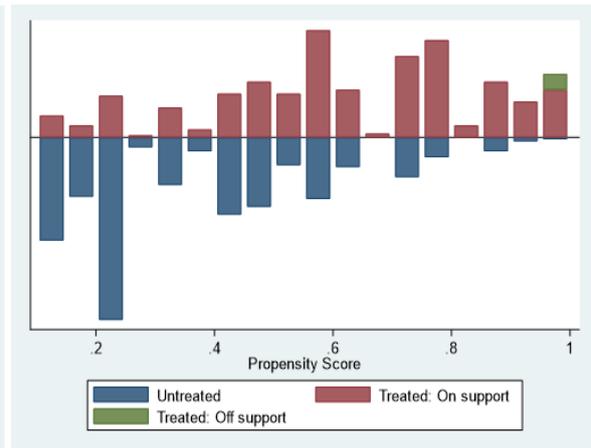
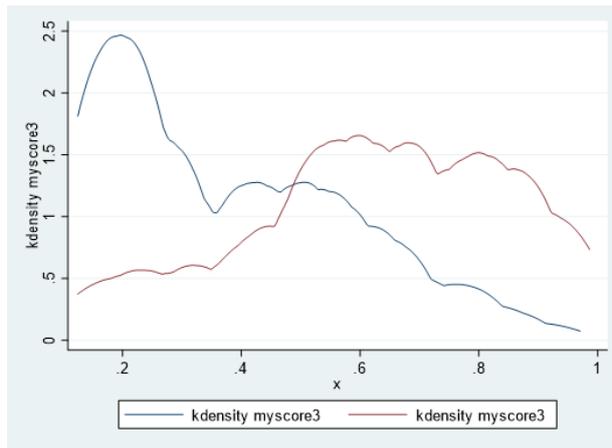


Figure 1: Distribution des scores de propension avant l'appariement

Figure 2: Distribution des scores de propension sur le support commun

3-1-4- Qualité de l'appariement

La qualité de l'appariement permet d'apprécier la fiabilité de l'estimation du score de propension. Elle est appréhendée à travers la capacité du score de propension à résumer les caractéristiques observables utilisées pour l'appariement. Il s'agit de ce fait, de vérifier l'équilibre ou le « balancing condition ». En effet, une fois les individus appariés, les caractéristiques des deux groupes (traitement et comparaison) ne devraient plus être significativement différentes qu'avant appariement. Plusieurs tests sont disponibles dans la littérature. Dans le cas de cette étude, nous utilisons le balacing test proposé par Smith & Todd (1985,1986) cité par Aklobessi (2017). Ce test fait une régression de chaque variable explicative sur la variable de participation au projet et donne le t-test. S'il n'est pas significatif, alors, il n'y a pas de différence significative entre le groupe de traitement et le groupe de contrôle pour la variable considérée. La régression est courue avant l'appariement sur tout l'échantillon, et après appariement sur le support commun en moindres carrés pondérés.

Les résultats du test dans le tableau 4 montrent qu'avant appariement, les différences entre bénéficiaires et non bénéficiaires étaient significatives pour toutes les variables utilisées. On constate qu'après appariement sur le score de propension, il ne persiste plus aucune différence significative entre les deux groupes et le biais est réduit sur toutes les variables considérées. Les scores de propension des individus bénéficiaires et ceux du groupe de comparaison sont comparables. L'appariement est par conséquent d'une qualité suffisante pour chaque variable introduite dans le modèle.

Tableau 4 : Test de la propriété du score équilibrant

Avant appariement				Après appariement					
Variables	Moyenne		P_Value	Différence avant appariement (Significativité)	Moyenne		Reduction Biais	P_Value	Différence après appariement (Significativité)
	Traités	Non traités			Traités	Non traités			
Masculin	.5651042	.7161458	0.000	Significative	.57713	.62234	-9.5	0.206	Non significative
Marié	.2109375	.0390625	0.000	Significative	.19415	.15691	11.6	0.180	Non significative
Primaire	.2239583	.4010417	0.000	Significative	.22872	.2234	1.2	0.862	Non significative
Secondaire	.3697917	.1979167	0.000	Significative	.35638	.4016	10.2	0.202	Non significative

Cocody	.0807292	.0338542	0.005	Significative	.03457	.03457	0.0	1.000	Non significative
Koumassi	.1223958	.2447917	0.000	Significative	.125	.11436	2.8	0.654	Non significative
Yopougon	.1796875	.3854167	0.000	Significative	.18351	.15691	6.1	0.333	Non significative

Source : données de l'enquête

Ces scores peuvent dès lors être utilisés pour estimer les effets non biaisés de la participation au projet "Agir pour les jeunes" sur le niveau ou les conditions de vie des bénéficiaires.

3-2- Estimation des effets du projet "Agir pour les jeunes" sur les conditions de vie des bénéficiaires

3-2-1- Impact sur le revenu

Le tableau ci-dessous fournit les estimations du revenu avec les différentes méthodes d'appariement utilisées dans le cas de cette étude. L'impact qu'il convient d'appréhender est l'ATT (Average Treatment Effect on Treated) ou effet moyen du traitement sur les personnes traitées. L'ATT est la moyenne des écarts de la situation des individus traités et du contrefactuel construit sur la base des scores de propension.

Tableau 5 : Résultats des estimations sur le revenu

Méthodes	Nearest Neighbor		Radius Matching		Kernel Matching		Stratification	
	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>						
	384	378	384	384	384	384	384	384
ATT	31942.859		32362.498		32226.105		31893.355	
Std. Err.	6485.608		3693.325		5179.578		6510.375	
T	4.925		8.762		6.222		4.899	

Source : données de l'enquête

L'analyse des résultats du tableau montre que, dans l'ensemble, le passage par le projet "Agir pour les Jeunes " a eu un effet bénéfique sur le revenu des individus bénéficiaires, quelle que soit la procédure d'appariement adoptée. L'impact estimé est d'au moins 31.893,355 FCFA et 32.362,498 F CFA au plus selon l'algorithme d'appariement utilisé. Dans l'ensemble, toutes ces estimations sont sensiblement égales. Cet impact est, par ricochet, positif et significatif sur le revenu des bénéficiaires. Autrement dit, le fait de participer au projet permet d'augmenter les revenus des bénéficiaires comparés aux non bénéficiaires.

3-2-2- Impact sur le statut de « vivre chez soi »

Les résultats des estimations de l'impact sur le statut de vivre chez soi sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Résultats des estimations sur le statut de vivre chez soi

Méthodes	<i>Nearest Neighbor</i>		<i>Radius Matching</i>		<i>Kernel Matching</i>		<i>Stratification</i>	
	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>
	384	378	384	384	384	384	384	384
ATT	0.023		0.075		0.027		0.028	
Std. Err.	0.039		0.030		0.036		0.040	
T	0.591		2.462		0.763		0.701	

Source : données de l'enquête

L'analyse du tableau fait ressortir que l'effet moyen du projet concernant *le statut de vivre chez soi* est bénéfique. En effet, on note une augmentation de 2, 3% à 7,5% des bénéficiaires qui se sont installés chez eux après leur participation au projet. Avec le projet, les bénéficiaires sont capables de se loger eux-mêmes. Autrement dit, ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que ces derniers vivaient soit chez des parents, soit à titre gratuit avant le projet. Et après leur participation au projet, leurs revenus ont augmenté comme le stipule le tableau 5. Ils ont, par conséquent, choisi de louer leurs propres maisons. On peut donc estimer à travers ce résultat que l'impact du projet est positif pour les bénéficiaires, en ce sens que certains d'entre eux sont devenus autonomes et susceptibles de louer leur propre maison. Vu sous cet angle, on peut, en déduire que le projet a eu un impact positif voire significatif sur les conditions d'habitations des enquêtés bénéficiaires car il a favorisé leur autonomisation.

3-2-3- Impact sur le montant du revenu consacré à l'alimentation

Les résultats des estimations de la proportion du revenu consacrée à l'alimentation après la mise en œuvre du projet Agir pour les jeunes sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Résultats des estimations sur la proportion du revenu consacrée à l'alimentation

Méthodes	<i>Nearest Neighbor</i>		<i>Radius Matching</i>		<i>Kernel Matching</i>		<i>Stratification</i>	
	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>
	384	378	384	384	384	384	384	384
ATT	21589.826		22689.854		21601.080		20974.268	
Std. Err.	3321.619		2593.683		3277.743		4438.983	
T	6.500		8.748		6.590		4.725	

Source : données de l'enquête

Le tableau ci-dessus présente les résultats issus de l'estimation avec les différentes méthodes d'appariement. Il ressort que le projet a amélioré la proportion du revenu consacrée à l'alimentation des bénéficiaires par rapport à celle des non bénéficiaires. Cette augmentation est au minimum de 20.974,268 F CFA et de 22.689,854 FCFA au maximum. Ce qui met en évidence l'apport appréciable du projet et par conséquent, son impact positif sur la consommation des bénéficiaires.

3-2-4- Impact sur le nombre de repas au quotidien

Concernant les estimations de l'impact sur le nombre de repas au quotidien, elles sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Résultats des estimations sur le nombre de repas au quotidien

Méthodes	<i>Nearest Neighbor</i>		<i>Radius Matching</i>		<i>Kernel Matching</i>		<i>Stratification</i>	
	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>	<i>n. treat.</i>	<i>n. contr.</i>
	384	378	384	384	384	384	384	384
ATT	0.369		0.358		0.338		0.330	
Std. Err.	0.069		0.053		0.058		0.061	
T	5.387		6.756		5.785		5.414	

Source : données de l'enquête

Les résultats du tableau montrent une augmentation en moyenne du nombre de repas chez les bénéficiaires du fait de leur participation au projet. Ce qui sous-tend que les bénéficiaires enquêtés du projet "Agir pour les jeunes", sont plus susceptibles d'assurer plus de repas au quotidien que les non bénéficiaires. L'effet moyen du projet sur le nombre de repas est estimé 0,33 au minimum et à 0,369 au maximum selon la méthode d'appariement utilisée.

En somme, on peut en déduire que les conditions de vie des bénéficiaires se sont améliorées en comparant avec celles des non bénéficiaires. Ce qui fonde la nécessité de poursuivre le projet car son impact est bénéfique pour les bénéficiaires.

3-2- DISCUSSION

L'un des défis les plus difficiles dans les évaluations d'impact est incontestablement le problème de l'attribution. C'est-à-dire la preuve irréfutable que les effets constatés sont imputables au programme et non à la conjugaison d'autres phénomènes aléatoires. Ainsi, pour donner plus de crédibilité à l'attribution des impacts au projet, les évaluateurs recommandent généralement de tester la robustesse des scores de propensions obtenus.

Il existe plusieurs façons de vérifier la robustesse des résultats. Une approche consiste à estimer l'équation du score de propension, puis à utiliser les différentes méthodes d'appariement précédemment discutées pour comparer les résultats. Plusieurs auteurs ont comparé ces différentes méthodes d'appariement (Becker et Ichino, 2002 ; Caliendo et Kopeinig, 2008). Ils ont conclu qu'aucune des méthodes n'est a priori supérieure à l'autre et les résultats issus de ces estimations sont tous fiables et valables.

Le constat qui se dégage est que tous ces résultats issus des différentes méthodes d'appariement utilisées sont quasi similaires, tous dans un intervalle restreint et assez cohérents. Ce qui nous amène à conclure avec un risque moindre de se tromper que les scores de propension sont robustes et également les résultats sont fiables. Par conséquent, nous pouvons dire que le projet a amélioré de façon significative les conditions de vie des jeunes qui en ont bénéficié. Par ailleurs, ce n'est pas faute d'attribuer les effets constatés au projet car la thèse de biais plausible de confusion avec d'autres facteurs est écartée.

Les résultats ainsi obtenus s'inscrivent dans la même perspective que ceux Tohinlo (2016) dans son évaluation sur les impacts des projets de développement sur les exploitations agricoles familiales et les ménages de l'Atacora au Nord-Ouest du Bénin.

Les résultats issus de cette évaluation concordent également avec ceux de Behaghel, Crépon et Gurgand (2009) qui ont évalué l'impact de l'accompagnement des demandeurs d'emploi par les opérateurs privés de placement et le programme CAP vers l'entreprise en France. Cependant, les méthodes utilisées et les réalités viennent nuancer les résultats obtenus. En effet, les contextes et moyens d'évaluation sont totalement différents. Les travaux de Behaghel, Crépon et Gurgand (2009) se sont déroulés en France et par conséquent catégoriquement opposés à notre étude, qui s'est effectuée sur le continent africain.

En comparaison avec les résultats des auteurs précités et la vérification de la robustesse des résultats obtenus, nous pouvons en déduire que les estimations sont fiables et crédibles pour estimer les effets du projet. Dès lors, nous pouvons retenir que les effets estimés sont attribuables au projet.

CONCLUSION

Notre recherche visait à évaluer les effets du projet "Agir pour les jeunes" sur les conditions de vie des bénéficiaires. La démarche entreprise a permis d'identifier les résultats obtenus par les bénéficiaires suite à leur participation au dudit projet. Pour ce faire, une enquête sur un échantillon comprenant 768 personnes a été réalisée. La méthode d'échantillonnage est de type probabiliste, en qui concerne le groupe des bénéficiaires et non probabiliste s'agissant du groupe de comparaison.

Les résultats obtenus indiquent que la mise en œuvre du projet a un impact significatif sur les bénéficiaires. En effet, le revenu des bénéficiaires a augmenté d'au moins 31.893,355 FCFA et 32.362,498 F CFA au plus selon l'algorithme d'appariement utilisé. On note également une hausse de la part du revenu consacré à la consommation d'au minimum de 20.974,268 F CFA et de 22.689,854 FCFA au maximum en faveur des bénéficiaires. Ces derniers sont susceptibles d'assurer plus de repas au quotidien alors que le groupe de comparaison, avec une estimation de 0,330 au minimum et à 0,369 au maximum d'augmentation. Les résultats montrent également une autonomisation relative chez les bénéficiaires enquêtés. Cela est illustré par une augmentation de 2,3% à 7,5% des bénéficiaires qui louent leurs propres logements après la participation au projet.

Dans l'ensemble ces résultats sont positifs et bénéfiques pour les participants. Ces résultats obtenus seraient plus importants si les projets menés en Côte d'Ivoire, faisaient l'objet d'une évaluation d'impact. Et cela, en vue de corriger les éventuelles failles des projets existants et d'apporter des améliorations aux futurs projets. Cette disposition permettrait de garantir l'efficacité de l'action publique par la promotion, la culture de la transparence et de la redevabilité au sein des structures chargées de la conduite des projets. Il s'avère donc plus nécessaire d'inclure le volet évaluation d'impact dans tous les projets en général mais particulièrement ceux destinés aux populations vulnérables.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. AKLOBESSI Kodjo (2017), *Evaluation des effets du conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde sur le rendement des parcelles*, Mémoire de fin de cycle, ENSEA-Abidjan
www.emploijeunes.ci, consulté en 2019
- [2]. CATTANEO, MATIAS, GALIANI S., GERTLER P., MARTINEZ S. ET TITIUNIK R. (2009). « Housing, Health and Happiness. » *American Economic Journal : Economic Policy* 1 (1) : 75-105.
- [3]. Cochran, W.G. (1977) *Sampling Techniques*. 3rd Edition, John Wiley & Sons, New York, USA.
- [4]. DECRET n° 2003-487 du 18 décembre 2003 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de Solidarité pour la promotion d'emplois jeunes. Journal officiel, 2004-02-05, n° 6, pp. 98-99.
- [5]. DECRET N°2012-964 du 02 octobre 2012 portant création du FNJ

- [6]. DUFLO, E. (2001). « Schooling and Labor Market Consequences of School Construction in Indonesia: Evidence from an Unusual Policy Experiment. » *American Economic Review* 91 (4) : 795–813.
- [7]. FOUGERE, D. (2010), « Les méthodes économétriques d'évaluation », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 1-2, 105-128.
- [8]. GERTLER, P.J; MARTINEZ, S.; PREMAND, P.; RAWLINGS, L.B.; VERMEERSCH, C. M. J. (2011). *L'Evaluation d'impact en pratique*. 256 pages. World Bank. © World Bank. Disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2550> License: CC BY 3.0 IGO
- [9]. <http://www.abidjan.district.ci/index.php>
- [10]. KOUAKOU K. CLEMENT ET Koba T. ADEBO (2015), *l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire : Une étude diagnostique*, The MasterCard Foundation, Centre de recherches pour le développement international, P1 , 34 pages
- [11]. LAFONT, F. (2020), *Déterminer la taille de l'échantillon*, disponible sur le site <https://blog.questio.fr/determiner-taille-echantillon>, consulté le 29 Octobre 2020 à 13h 27min
- [12]. LECOCQ, A., AMMI, M. & BELLARBRE, É. (2014). Le score de propension : un guide méthodologique pour les recherches expérimentales et quasi expérimentales en éducation. *Mesure et évaluation en éducation*, 37(2), 69–100. <https://doi.org/10.7202/1035914ar>
- [13]. LEFEUVRE et al (2018) Insertion des jeunes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire. La bombe à retardement est-elle dégoupillée ? 2017/01/01 SP - 233, VL - 263-264, DO - 10.3917/afco.263.0233, JO - Afrique contemporaine
- [14]. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE (2016), *Politique nationale de l'emploi 2016 – 2020*, 46 pages, République de Côte d'Ivoire
- [15]. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DU SERVICE CIVIQUE (2016), *Stratégie Nationale de l'Insertion et de l'Emploi des Jeunes : 2016-2020*
- [16]. NIAMKE J. L & ALLO G.E. (2016), de l'expérience des Fonds Sociaux au Fonds National de la Jeunesse (FNJ) : quel modèle pour la nouvelle Agence Emploi Jeune (AEJ), *Revue ivoirienne anthropologie sociologie KASA BYA KASA*, n° 31
- [17]. ORDONNANCE N° 2015-228 du 08 Avril 2015 portant création de l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes, dénommée « AGENCE EMPLOI JEUNES ».
- [18]. PRADHAN, MENNO, LAURA RAWLINGS, ET GEERT RIDDER, 1998. « The Bolivian Social Investment Fund: An Analysis of Baseline Data for Impact Evaluation » *World Bank Economic review* 12(3): 457-82
- [19]. ROSENBAUM P. ET RUBIN D. (1983) « The central role of the Propensity score in observational Studies for the causal Effects », *Biometrika*, vol.70, p.41-55
- [20]. TOHINLO, Y. J.P, (2016), *Evaluation des impacts des projets de développement sur les exploitations agricoles familiales et les ménages de l'Atacora (Nord-Ouest du Benin)*, Thèse de doctorat, Communauté française de Belgique, Université de Liège – Gembloux agro-bio tech